

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0719 du 07/07/2020

Arrêté du 12 juin 2020

ARRETE PORTANT MUTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'une administratrice des Finances publiques adjointe.

Date d'application : 01/09/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTE.....	3
--	---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINTE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant mutation d'une administratrice des Finances publiques adjointe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de Mme Pascale DELMAS,

ARRÊTE :

Article premier

À compter du 1^{er} septembre 2020, Mme Pascale DELMAS est affectée au sein de la Direction des Services Informatiques (DISI) du sud-ouest et reste détachée dans l'emploi de chef de service comptable de 3^{ème} catégorie (3^{ème} chevron ; HEA administratif) jusqu'au 31 mai 2023.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 12 JUIN 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS-CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART